COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- a approuvé, le compte administratif et le compte de gestion de 2020 du budget principal qui font ressortir un déficit de 2 112 euros 82 et un excédent de 188 199 euros 18 en tenant compte des restes à réaliser.
- a affecté le résultat de fonctionnement du compte administratif précédemment approuvé,
- a approuvé, le compte administratif et le compte de gestion de 2020 du budget annexe de l'eau qui font ressortir un excédent de 70 208 euros 11,
- a approuvé le budget primitif 2021 du budget principal qui s'équilibre comme suit :
 - Section de fonctionnement :
 - recettes et dépenses : 3 467 039 euros dont 470 674 euros de virement à la section d'investissement.
 - Section d'investissement :

recettes et dépenses : 7 791 960 euros.

- a décidé d'appliquer une augmentation de 5 % aux taux d'imposition des taxes directes locales. Cette augmentation étant rendue nécessaire par l'ambitieux programme d'investissements soutenu par les élus,
- a attribué aux associations les subventions suivantes :

Associations	Montant accordé
Jardin des Sons	800.00€
Club Aviron d'Evian	500.00€
Secours Catholique	300.00€
Rugby Club Thonon Chablais Léman	500.00€
Trompes de chasse de Neuvecelle	800.00€
L'Abri Théatre	1 200.00 €
Asct des Donneurs de sang de Neuvecelle	1 500.00 €
Compagnie de l'une à l'autre	500.00€
L'Agastache	1 200.00 €
Jalmalv Mont Blanc	100.00€
Neuvecelle Loisirs Culture (NLC)	13 500.00 €
Lou Nove Chatni	5 000.00 €
Neuv'gym	800.00€
Une Idée de Génie	800.00 €
Société Protectrice des Animaux	160.00 €

Asct Arc en ciel	100.00€
Nyamague	400.00€
Espace femmes Geneviève D.	500.00€
Comité des fêtes Neuv'Scène Evènements	3 500.00 €
ADMR Chablais Est	1 500.00 €
Neuvecelle Handball	4 000.00 €
Tennis Club Evian	1 500.00 €
Lire et faire lire 74	200.00€
Banque Alimentaire de Haute-Savoie	500.00€
Maison Familiale Rurale (de Bonne)	100.00€
Union Nationale des Combattants Alpes AFN Lugrin	500.00€
Equipe mobile Psychosociale (Etablissement Public de santé mentale 74)	100.00€
Asct Chablaisienne Ecole à l'Hôpital	100.00€
Association ART TERRE (CPIE Chablais-Léman)	1 000.00 €
Espaces MJC Evian	2 200.00 €
Groupement de Lieutenants de Louveterie de Haute-Savoie	200.00€
Groupement d'enseignants coordonnant la redistribution interscolaire (GECRI)	500.00€
TOTAL	44 560.00 €

- a attribué une subvention d'équilibre de 30 000 euros au C.C.A.S. de Neuvecelle,
- a demandé que les acquisitions de matériel, outillage et mobilier, de valeur inférieure à 500 € TTC, soient considérées comme des dépenses d'investissement,
- s'est prononcé contre le transfert de la compétence plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu ou carte communale à la Communauté de Communes du Pays d'Evian et de la Vallée d'Abondance.
- a approuvé la modification du portage par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie pour acquérir des propriétés bâties et les terrains attenants situés dans le secteur pavillonnaire au lieu-dit « en Poëse » d'une durée initialement prévue à 4 ans et reportée à une durée de 8 ans à terme,
- a approuvé le Procès-Verbal de mise à disposition ainsi que son annexe détaillant les biens, subventions et emprunts mis à disposition dans le cadre du transfert de la compétence eau potable à la CCPEVA,
- a approuvé le document de prescriptions de la forêt communale et le programme d'actions associé pour les années 2020-2039,
- a adhéré au service de conseil en énergie proposé par le SYANE,

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- a été informé du travail engagé par la commission mobilité multimodale de la CCPEVA,

- a pris connaissance des recours gracieux et contentieux engagés contre le permis de construire délivré pour l'édification de 60 logements au lieu-dit la Creuse,
- a rendu hommage à Monsieur Quentin Déal, qui quitte ses fonctions au sein du Conseil Municipal, pour une retraite bien méritée.